

ALLOCUTION DE M. LE CONSEILLER FÉDÉRAL FLAVIO COTTI

Excellences,

Monsieur le Président du Comité international de la Croix-Rouge,

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

Madame la Présidente du Grand Conseil,

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs,

La Suisse vous accueille ce matin avec des sentiments empreints à la fois de joie et de grande préoccupation.

C'est un plaisir, en effet, de pouvoir constater que l'appel qu'elle a lancé à la communauté internationale a rencontré un si large écho, et qu'une assemblée d'Etats représentative et universelle a répondu à notre invitation.

Mais celle-ci est née avant tout de l'angoisse. Alors que la guerre devrait être bannie comme moyen de règlement des conflits, nous assistons en réalité à la recrudescence de violents combats dans un nombre croissant de pays et territoires. Les formes que prennent ces conflits armés sont multiples. Les situations qui les ont fait naître doivent souvent beaucoup à la misère, à l'ignorance, à la haine, au sous-développement. Mais ce qui nous frappe, c'est l'inhumanité, l'absence totale du sentiment humain de compassion, qui caractérise aujourd'hui la plupart des conflits armés.

Nous le savons bien, Mesdames et Messieurs, et il suffit de regarder avec un œil libre de tout préjugé à l'intérieur de notre âme individuelle. Nous y trouverions une nature humaine capable des réflexions les plus élevées et les plus nobles, de dévouement généreux et de sentiments solidaires, et en même temps quotidiennement soumise à la tentation de la médiocrité, de l'égoïsme, voire de la haine. Nature humaine insondable, déchirée, contradictoire. «Quelle chimère est-ce donc que l'homme? Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige!» (Blaise Pascal) Et pourtant, si nous sommes venus ici, Mesdames et Messieurs, c'est que nous croyons que l'homme a la possibilité de dépasser ses contradictions, je dirais même de vaincre sa nature, grâce à la conjugaison de la raison dont il est l'unique détenteur sur terre et de l'émotion qui lui permet parfois de se surpasser.

L'émotion avait déjà fait frémir — et agir — notre illustre compatriote Henry Dunant voici plus de cent trente ans. Cette émotion nous la retrouvons tous les soirs devant les images hallucinantes qui défilent sous nos yeux, surgies de tous les horizons de notre planète tristement embrasée.

Raison et émotion avaient été pour lui la source d'un impératif moral, qu'il formula en quelques principes simples et clairs, qui ne nécessitent aucune exégèse. Aujourd'hui nous ressentons une exigence éthique d'une aussi haute inspiration. Il incombe à notre génération d'hommes d'Etat, de responsables politiques, d'hommes de bonne volonté de se lever maintenant pour faire barrage à la barbarie.

Car c'est de la sauvegarde de la vie civilisée qu'il s'agit, donc de la dignité humaine. La vie humaine est une valeur absolue, un mystère qui nous est commun au-delà de toutes les différences et les barrières qui nous séparent. Nous sommes venus ici proclamer solennellement notre volonté de la protéger!

Nous sommes venus ici pour le proclamer haut et fort. C'est le message que le gouvernement suisse m'a prié de transmettre aux pays du monde entier. Au-delà des divergences légitimes et des intérêts parfois inévitablement opposés, il y a des valeurs si fondamentales que, pour aucune raison, nous ne saurions y renoncer, tels les droits de l'homme, l'ouverture solidaire, le respect (tellement actuel et fondamental) des règles élémentaires de l'Etat de droit: combien d'autres valeurs le gouvernement suisse pourrait-il encore citer? Nous sommes ici aujourd'hui pour rappeler la plus simple et la plus élémentaire de ces valeurs: le sens humanitaire qui doit exister même au moment où l'on aura, hélas, oublié toutes les autres.

Il est symbolique de constater qu'avant même que ne débute l'ère de la coopération internationale telle que nous la connaissons aujourd'hui avec toutes ses ramifications et ses organes spécialisés, l'humanité s'était déjà réunie en 1864 pour donner vie à la première Convention de Genève, qui est ainsi devenue la Charte fondamentale et dont la Suisse est traditionnellement le pays dépositaire.

C'est dans cet esprit qu'œuvre l'institution unique et irremplaçable que nous appelons le Comité international de la Croix-Rouge, organisme chargé de mettre en œuvre les Conventions de Genève et qui s'acquitte de sa tâche avec distinction, dévouement et grande détermination. Je lui rends hommage pour le service très direct et concret qu'il rend simplement à l'humanité tout entière. Son expérience, son autonomie, sa personnalité diplomatique lui permettent de jouer en toute indépendance un rôle de premier plan dans les trop nombreuses interventions, hélas, où il déploie son inlassable activité. Il convient

d'associer à cet hommage son Président, M. Cornelio Sommaruga, homme de conviction et d'action, dernier rempart parfois des plus démunis et des plus perdus.

Le Comité est le partenaire privilégié et respectueux des Etats; neutre, impartial, il se montre intraitable quand il est l'avocat de groupes de populations maltraitées, opprimées, abandonnées sans protection. Son attitude lui est toujours simplement dictée par les Conventions et leurs Protocoles additionnels. Il est le partenaire très loyal des organisations internationales, intergouvernementales ou non, au premier rang desquelles je voudrais citer les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, représentées ici par leur Fédération internationale que préside M. Villarroel Lander.

Avec les Nations Unies, et le Haut Commissariat pour les Réfugiés, le CICR entretient également des relations permanentes de dialogue qui débouchent sur des actions convergentes au service des victimes. Chacun dans sa sphère agit avec un dévouement total pour alléger la souffrance des victimes.

Mesdames et Messieurs, les valeurs dont je parlais sont donc déjà largement incarnées dans le droit. Le droit international humanitaire solennel et contraignant appartient pourtant à cette catégorie de normes juridiques qui sont parmi les moins respectées au monde, qui sont trop souvent ignorées lors des campagnes militaires qui se succèdent et s'enchevêtrent dans le monde. Les normes de droit existent donc. C'est leur respect qui fait trop souvent défaut. Mais c'est bien là la raison même de notre présence ici.

Nous sommes conscients de l'ardente nécessité de réagir. Nous ne voulons simplement pas nous détourner de tant d'horreurs qui menacent d'ailleurs directement, tôt ou tard, notre propre sécurité.

Nous avons pour cela un instrument éprouvé, adapté aux évolutions technologiques et politiques de tous les types de conflits armés.

Dans ces conditions, il faut réaffirmer avec force l'engagement qui nous lie tous, en tant que pays responsables, de respecter et faire respecter le droit humanitaire international.

C'est pourquoi le Conseil fédéral suisse vous a réunis.

Certes, une noble assemblée de dignitaires internationaux se retrouvant pendant quelques heures pour adopter un texte, même d'une très haute portée intellectuelle, morale et politique, certes, cela peut paraître dérisoire et hors de proportion avec l'effrayante réalité des conflits sur le terrain où l'on se bat et où l'on tente de soigner. Certes il se trouvera des personnes à la critique facile pour les pays et les gouvernements qui se réunissent à Genève dans une atmosphère feutrée et qui se contentent de proclamer des mots qui ne correspon-

dent hélas que très peu à certaines situations réelles. Mais est-ce que, Mesdames et Messieurs, pour en revenir à la nature humaine, est-ce qu'elle pourrait se passer de temps à autre d'un rappel pur et dur et sans équivoque des valeurs qu'elle incarne? Est-ce que la réflexion qui porte à l'engagement ne serait pas nécessaire de temps à autre pour rappeler, exhorter et s'engager?

Nos propos sont tournés vers l'action, vers l'application effective des dispositions du droit dont nous voulons proclamer dans ces jours l'existence et la valeur.

Excellences, Mesdames et Messieurs,
chers collègues,

Notre Conférence et la Déclaration finale qui lui est proposée n'ont de sens que si elles sont suivies d'un sursaut propre à mettre effectivement en œuvre les idées et les projets que nous allons confirmer.

Compte tenu de la nature de cette conférence, de l'urgence dans laquelle elle est convoquée au milieu de drames épouvantables, des problèmes qu'elle veut évoquer, je crois que nous devons faire taire autant que possible les querelles et les différends politiques qui divisent nombre d'entre nous. Je vous demande fermement de faire ce puissant effort de tolérance afin de dégager d'emblée l'esprit commun et solidaire qui doit nous unir pour nous permettre d'adopter la Déclaration finale. Je veillerai en tant que Président de la Conférence à tout mettre en œuvre afin que cette tolérance puisse sans exception régner sur ces journées genevoises. Je respecte les diversités d'opinion, les intérêts parfois contradictoires que les Etats défendent légitimement — mais je vous demande d'en faire abstraction en vue du but que nous poursuivons. J'en appelle à une trêve volontaire, à une modération exceptionnelle, dans le cadre d'une Conférence qui n'est vraiment comparable à nulle autre, afin de rendre encore plus visible et plus fort l'objectif que nous recherchons en commun, à l'écart de toute autre pensée. Je mesure ce que ma requête a d'inhabituel; encore une fois, je ne méconnais pas la valeur des conceptions divergentes, des revendications prioritaires des uns ou des autres.

Mais avant de pouvoir valablement lutter pour elles, nous devons nous assurer que le socle sur lequel se bâtit la vie internationale est solide. Or, il est menacé. La guerre avec son cortège d'inhumanité sape tout le système de la coopération internationale construit avec tant de peine et de circonvolutions depuis cent ans.

Ainsi la tâche la plus urgente paraît maintenant celle de consolider la base de toute vie sur terre, avant même de pouvoir envisager le règne de la paix et de la justice. Faute d'avoir pu éradiquer le fléau de la guerre, nous, peuples du monde voulons d'abord l'endiguer et protéger les victimes innocentes, désespérées. Il sera plus facile alors d'éliminer la guerre elle-même, de faire quelques pas sur la voie de l'utopie.

* * *

ALLOCUTION DE M. CORNELIO SOMMARUGA, PRÉSIDENT DU CICR

Rapporteur spécial de la Conférence

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Présidente du Grand Conseil,
Monsieur le Maire,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Combien d'appels les victimes de la guerre doivent-elles lancer pour être entendues? Face à l'ampleur des drames dont nous sommes aujourd'hui les témoins, l'initiative du gouvernement suisse, de réunir cette Conférence, s'imposait comme une mesure urgente et nécessaire pour redonner au droit international humanitaire toute son autorité.

Le Comité international de la Croix-Rouge n'ignore pas les difficultés auxquelles sont confrontés les Etats pour instaurer un ordre international plus pacifique et plus respectueux des valeurs humanitaires fondamentales. Dans ce contexte, le rapport qu'il vous a fait parvenir devrait, je l'espère, contribuer utilement à orienter votre réflexion.

Ce rapport dit le drame des victimes. Il dénonce l'escalade de la violence, de l'horreur et de la barbarie lorsque sont rejetés les principes fondamentaux de l'humanité. Il propose des moyens d'y remédier.

Tragiquement, aujourd'hui, la guerre est presque partout. Des populations civiles entières sont déplacées, victimes de représailles, harcelées, menacées par la famine, frappées par des bombardements